



Laval, le 18 janvier 2005

Le très honorable Paul Martin, C.P. député
Premier ministre du Canada
Chambre des communes
Ottawa, Ontario
K1A 0A6



Nicole Demers
Députée de Laval



Circonscription
3281, boulevard Le Corbusier
Laval (Québec) H7S 1Z4
Téléphone : (450) 586-2562
Téléécriteur : (450) 506-0450

Ottawa
Édifice de la Confédération
Pièce 251
Chambre des communes
Ottawa (Ontario) K1A 0A6
Téléphone : (613) 996-7398
Téléécriteur : (613) 996-1196

demers@parl.gc.ca

Monsieur le Premier Ministre,

La présente a pour but d'exprimer mon appui à la Fondation de la recherche sur le diabète juvénile et aux milliers de Canadiennes et de Canadiens qui vivent chaque jour avec le diabète juvénile de type 1.

Le diabète juvénile de type 1 touche de façon soudaine les nourrissons, les enfants et les jeunes adultes, les rendant dépendants de l'insuline pour la vie et sujets à des complications graves.

C'est une maladie dévastatrice qui entraîne de multiples conséquences pour la santé, ce qui engendre des coûts énormes sur le plan humain, mais aussi un fardeau financier considérable pour le système de santé du Canada et pour l'ensemble de l'économie. Le diabète est l'une des maladies chroniques les plus onéreuses; il coûte aux contribuables canadiens plus de 10 milliards de dollars par année.

Les chercheurs canadiens sont les chefs de file mondiaux dans la recherche sur le diabète. C'est grâce à certains de ceux-ci que nous avons aujourd'hui l'insuline. Dernièrement, ils ont fait des découvertes prometteuses qui pourraient mener à l'élaboration de traitements curatifs dans un laps de temps relativement court. Tout est donc en place pour que les personnes atteintes de diabète juvénile soient débarrassées à jamais de leur dépendance à cette insuline.

De plus, des experts croient que de toutes les maladies chroniques, le diabète juvénile est la maladie pour laquelle nous sommes les plus près de trouver un remède.

Ce remède restera cependant hors de portée sans une augmentation de l'aide financière allouée spécifiquement, par le gouvernement fédéral, à la recherche sur le diabète juvénile de type 1.

Je vous demande donc de prévoir au budget de 2005, à titre de Premier ministre, un engagement budgétaire de 25 millions de dollars par année, pendant les cinq prochaines années, qui sera alloué exclusivement à la recherche sur le diabète juvénile de type 1. Un tel engagement pourrait être à l'origine d'un legs important en matière de santé publique.

Un tel engagement budgétaire correspondrait aussi à un certain nombre de préoccupations que vous avez déjà soulignées comme étant prioritaires, notamment les enfants, la santé publique, la recherche en santé et l'innovation.

Monsieur le Premier ministre, je me prononce personnellement en faveur de l'inclusion de cet engagement dans le budget du gouvernement pour 2005 et j'espère que vous en ferez une priorité de ce Parlement.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de ma très haute considération.



Nicole Demers
Députée de Laval

ND/cp

c.c. L'honorable Ujjal Dosanjh, Ministre de la santé